

Règlement Particulier du Défilé de Cosplay à Game'In Reims – 1ère Edition Du 25 au 26 novembre 2017

Article RP01 : Généralités

1.a) Le présent règlement régit le déroulement du défilé cosplay de Game'In Reims du samedi 25 novembre 2017, ci-après désignés « défilé Standard ».

1.b) Le présent règlement précise les termes du Règlement Général Défilé Cosplay Game'In Reims, ci-après désignés « Règlement Général ». Il peut être complété ou modifié sans préavis.

1.c) La participation au défilé Standard est tributaire de l'approbation et du respect sans condition du présent règlement, et du Règlement Général.

Article RP02 : Thèmes et Catégories

2.a) Pour le défilé Standard, les participants peuvent défiler dans des costumes représentant un personnage de dessin animé, de jeu-vidéo, de BD ou film, etc., dès lors que l'œuvre d'où est tirée le personnage est publiée officiellement.

2.b) Pour le défilé Game'In Reims Création Personnelle, les participants peuvent défiler dans des costumes de leur invention, inspirés ou non de personnages existants, tiré d'un fanart ou créé de toutes pièces mais toujours dans les thèmes des festivals (manga, anime, culture asiatique, comics, steampunk, films, série tv, jeux vidéo, jmusic, Sci-Fi, Medieval, Fantasy, Heroic-Fantasy).

Article RP03 : Horaires et Nombre de Participants

3.a) Les horaires des défilés sont les suivants :

- Le défilé standard Individuel, Groupe et Créations Personnelles a lieu le Samedi 25 novembre à 15h00.

3.b) Chaque défilé a une durée limitée :

- Les défilés Standard Individuel, Groupe et Créations Personnelles est limité à une durée de 60 minutes.
- Les Individuels et Créations Personnelles disposent d'une durée de 1 minute et les Groupes de 2 minutes 30 secondes maximum.

3.c) Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.

Article RP04 : Inscriptions aux Défilés

4.a) La participation à l'un des défilés est tributaire de la préinscription dûment réalisée suivant les instructions précisées sur le site internet du festival <https://gameinreims.fr/>

4.b) Les personnes dont la préinscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires communiqués par l'organisation Cosplay.

4.c) Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de cette confirmation sur place.

4.d) L'organisation Cosplay vous fera signer une feuille d'émargement attestant de la lecture et de l'acceptation du présent règlement lors de la validation de votre inscription sur place

Article RP05 : Prix des Défilés

5.a) Les prix du défilé en catégorie « Individuel » sont :

- Prix Général (3 premiers)

5.b) Les prix du défilé « Groupe » sont :

- Prix Général (3 premiers)

5.c) Le prix du défilé « Créations Personnelles » :

- Meilleur Costume

5.d) Des prix spéciaux pourront également être décernés selon la qualité des costumes et des défilés tel que :

- Prix Coup de Coeur

5.e) Ces prix peuvent être modifiés sans préavis.

Article RP06 : Déroulement des Défilés

6.a) Après transformation de leur préinscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation Cosplay, au plus tard une demi-heure avant le début du défilé.

6.b) Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode de passage. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay. Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, seront déclarés forfait.

6.c) Leur passage effectué, les participants seront invités à quitter les coulisses pour laisser la place aux participants suivants.

Article RP07 : Notation et Critères

Les critères de notation pour le festival sont les suivants :

Costume

- la ressemblance au personnage
- la qualité et la complexité de la réalisation du costume
- l'originalité du costume
- l'impression personnelle du jury

Prestation

- qualité de la prestation
- comportement des personnages (roleplay)
- originalité de la prestation
- impression personnelle du jury